



Patrick ALLEMAND

Conseiller Municipal et Métropolitain

Président du Groupe « Un Autre Avenir pour Nice »

Monsieur Georges-François LECLERC
Préfet des Alpes-Maritimes
CADAM
147, boulevard du Mercantour
06286 NICE Cedex 3

Objet : Demande de réouverture de la fontaine place du Pin. Nice, le 1^{er} août 2018.

Monsieur le Préfet,

Je me permets d'appeler votre attention sur la fameuse fontaine de la place du Pin située rue Bonaparte à Nice qui cristallise l'attention de beaucoup de Niçois depuis quelques semaines.

Il semblerait que la condamnation de cette fontaine soit intervenue suite à la d'une décision du maire qui a la compétence pour le faire. C'est la raison pour laquelle je ne me suis associé à aucune démarche visant à obtenir un arbitrage de votre part.

Cependant, il en va tout autrement aujourd'hui, mercredi 1^{er} août, puisque vous venez opportunément de déclencher le « niveau 3 alerte canicule » compte tenu des températures actuelles.

Or, ce matin, j'ai pu constater que la fontaine de la place du Pin était toujours asséchée.

Il me paraît donc logique, dans le contexte météo actuel, de demander de procéder à sa réouverture. Le déclenchement du « niveau 3 alerte canicule » vous en donne les moyens.

En espérant avoir été entendu sur ce sujet, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Patrick ALLEMAND